

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : approuvé par le Ministre de la Guerre le 3 Déc. 1924 .
1° partie . Titre VI, A. L. Auto. Unités d'Artillerie lourde à tracteurs et unités d'Artillerie lourde puissante automobile. -Organisation des unités sur le pied de guerre. Reconnaissance et occupation des positions

Adresse bibliographique : Paris : Impr. Nat., 1930

Description matérielle : 1 vol. (94 p.) ; 19 cm

Autre variante du titre : [A. L. Auto. Unités d'Artillerie lourde à tracteurs et unités d'Artillerie lourde puissante automobile. -Organisation des unités sur le pied de guerre. Reconnaissance et occupation des positions.]

Sujet(s) : Artillerie lourde, Unité automobile, Organisation